

COMMUNE DE ROLAMPONT
DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 26 NOVEMBRE À VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le maire, le 16 novembre 2019, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, maire, M^{me} BERNAND, M^{lle} TORRAILLE, MM. DEHAN, MARTY, adjoints, MM. CORNEVIN, BOUVIER, M^{me} DOUCHE, maires-délégués, MM^{mes} CÉNARD, DESA, RICHARD, MARIOT, MM. GRATAROLI, LOGEROT, WERTZ, SANCHEZ, JACQUIN, conseillers municipaux. **Absents :** M^{me} LOUVET, M. NEY, conseillers municipaux.

M^{me} le maire ouvre la séance à 20 h 05. Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

- Décision modificative 2019-02. Budget principal. Ouverture de crédits (Dépôts & cautionnements reçus) ;
- Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Grand-Langres (CCGL). Reprise de la compétence Transports scolaires ;
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCGL ;
- Approbation de l'attribution de compensation dérogatoire libre Balayage des rues ;
- Approbation de la part investissement de l'attribution de compensation dérogatoire libre (Compétence scolaire, péri et extra-scolaire) ;
- Approbation de l'adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire du CDG 52 et de la convention de remboursement des frais liés à la gestion de ce contrat ;
- Approbation de la modification des statuts du syndicat mixte des transports du pays de Langres (SMTPL) et de l'adhésion à la carte 2 « bouquet de nouvelles mobilités » ;
- PLUiH de la communauté de communes du Grand-Langres (CCGL). Projet d'aménagement durable. Débat ;
- Fixation du prix de vente des terrains du lotissement de la Gare ;
- Questions diverses.

Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

M^{me} le maire reporte la question relative au débat sur Projet d'aménagement et de développement durable.

N°2019-53 Décision modificative 2019-02. Budget principal. Ouverture de crédits (Dépôts et cautionnements reçus).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-54 Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Grand-Langres (CCGL). Reprise de la compétence Transports scolaires.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-55 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCGL.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-56 Approbation de l'attribution de compensation dérogatoire libre Balayage des rues.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-57 Approbation de la part investissement de l'attribution de compensation dérogatoire libre (Compétence scolaire, péri et extra-scolaire).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-58 Approbation de l'adhésion au contrat de groupe d'assurance statutaire du CDG 52 et de la convention de remboursement des frais liés à la gestion de ce contrat.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-59 Approbation de la modification des statuts du syndicat mixte des transports du pays de Langres (SMTPL) et de l'adhésion à la carte 2 « bouquet de nouvelles mobilités ».

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-60 Fixation du prix de vente des terrains du lotissement de la Gare.

Adopté par 12 voix POUR & 5 CONTRE.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 26 NOVEMBRE 2019 À 21 heures 20.

Le maire,